

Le mouvement de la population en Suisse, avant et pendant la guerre.

Par le Dr Ney, directeur du Bureau fédéral de statistique.

La publication intitulée „Naissances, décès et mariages en Suisse de 1867 à 1871“, publiée en 1874, par le Bureau fédéral de statistique, commence l'exposé des résultats comme suit: „Rien n'est moins stable que la population d'un pays, elle varie d'un jour à l'autre, et par l'effet des naissances et des décès et par l'effet de l'immigration ou de l'émigration.“

Ce principe est toujours vrai, on pourrait l'énoncer aussi de la façon suivante: La population d'un pays est instable, elle varie d'un jour à l'autre sous l'influence de causes très diverses d'ordre physiologique, économique, politique ou accidentel. L'influence de toutes ces causes se traduit par des augmentations ou des diminutions dans l'effectif de la population. L'évaluation numérique de ces augmentations et diminutions, autrement dit, l'accroissement et la diminution de population survenant pendant une période déterminée, dans les limites d'un territoire considéré, forment l'étude du mouvement de la population de ce territoire. Si le bilan du mouvement de la population boucle par un accroissement de celle-ci, on en conclut que la population se développe plus ou moins favorablement; dans le cas contraire la population est en décadence. L'accroissement d'une population est en relation directe avec le développement scientifique et économique des peuples. On peut donc dire que l'étude du mouvement de la population d'un pays est un criterium du développement scientifique, économique et moral du peuple.

Le mouvement de la population comprenant la détermination de toutes les variations numériques de l'état de la population doit donc chercher à déterminer tous les changements d'effectif intervenant dans l'ensemble de la population d'un territoire limité. Ces changements se traduisent par des augmentations ou des diminutions. Les premières sont produites par les naissances ou les immigrations, tandis que les secondes proviennent des décès et des émigrations. L'étude du mouvement de la population consiste ainsi à déterminer d'une part les naissances et les décès, causes naturelles ou physiologiques de variations dans la population, d'autre part les immigrations et les émigrations, changements arbitraires de l'effectif de la population.

Au premier abord il semblerait facile de déterminer pour chaque lieu d'un pays les données relatives au

mouvement de la population. Cela n'est vrai que pour les *changements provenant de causes naturelles*, c'est-à-dire, pour les naissances et les décès; car ces changements sont enregistrés obligatoirement et officiellement par les officiers d'état civil, en vertu de lois et d'arrêtés fédéraux.

L'arrêté fédéral du 17 septembre 1875 (faisant suite à la loi fédérale du 24 décembre 1874, sur l'état civil et le mariage), concerne le relevé statistique des naissances, décès, mariages, divorces et déclarations de nullité de mariage, qui doivent être communiqués au bureau fédéral de statistique, qui est tenu d'en publier annuellement les résultats. Cet arrêté fédéral est encore actuellement en vigueur; le Bureau de statistique publie chaque année les résultats de ces relevés de statistique sous forme de brochures intitulées „Mouvement de la population de la Suisse pendant l'année“. La loi fédérale du 24 décembre 1874 concernant l'état civil et le mariage ainsi que le règlement pour la tenue des registres de l'état civil du 20 septembre 1881, ont été abrogés au moment de l'entrée en vigueur du Code civil suisse le 1^{er} janvier 1912. Ce sont actuellement les dispositions du Code civil suisse sur la matière et l'ordonnance sur les registres de l'état civil, édictée par le Conseil fédéral le 25 février 1910, qui sont en vigueur.

Si, dans l'exposé qui suit, à côté des naissances et décès qui intéressent directement le mouvement de la population, nous mentionnons également le nombre des mariages, c'est parce que, ainsi que nous le verrons plus tard, le nombre des mariages a une influence marquée sur le nombre des naissances. En outre, les mariages sont plus ou moins fréquents suivant que la situation économique du pays est favorable ou non.

Les changements d'ordre arbitraire, en grande partie de cause économique, comprenant les immigrations et les émigrations ne nous sont malheureusement pas connus. Un contrôle des habitants, sérieux et sévère, devrait se faire dans chaque commune; il serait utile et d'une grande valeur. Ce contrôle devrait permettre de se renseigner sur les mouvements migratoires survenant au sein de la population de résidence de chaque localité; il nous ferait connaître, non seulement le mouvement migratoire d'un pays à l'autre, mais aussi le mouvement migratoire d'une commune à l'autre. Tous ces renseignements seraient importants pour la

solution de problèmes d'ordre économique et social. Actuellement nous ne possédons de renseignements que sur les mouvements d'émigration de la Suisse pour les pays d'outre-mer. Les mesures de police réglant le dépôt des papiers, la remise de permis de séjour ou d'établissement pour les étrangers ou les bourgeois d'un autre canton devraient pouvoir nous renseigner sur les mouvements migratoires dans un canton. Or, les contraventions nombreuses à ces prescriptions, tant au point de vue du dépôt des papiers que du retrait de ceux-ci en cas de départ, rendent inutilisables et peu sûres les données que nous aurions pu recueillir par ce moyen sur le mouvement d'immigration ou d'émigration. Nous devons donc renoncer à nous servir de semblables renseignements et nous ne pouvons dès lors définir chaque année le mouvement de migration pour ou hors de notre pays. Nous ne pouvons qu'en constater les résultats finaux par périodes décennales au moment de chaque recensement fédéral de la population. Nous nous trouvons ainsi en présence d'une comptabilité défectueuse et incomplète, dans laquelle une partie seulement des opérations seraient passées en écriture, celles concernant le mouvement physiologique, tandis que les écritures concernant le mouvement migratoire font défaut. Les inventaires faits à date fixe (tous les 10 ans), permettent seuls d'obtenir une situation claire et précise de l'état de la population. Dans l'intervalle des 10 ans il pourrait se passer bien des choses auxquelles on pourrait remédier de suite si la marche des événements nous était connue. Songeons, par exemple, à une émigration subite et éventuelle de la population indigène après la guerre, ou à une immigration étrangère intense.

Nous avons dit au début de ce travail que la population d'un pays varie constamment sous l'influence de causes très diverses. Ces causes peuvent en outre agir d'une façon continue ou passagère et être très variables dans leurs effets. Nous ne voulons pas en faire ici la nomenclature ni le classement. Citons seulement parmi les principales: la maladie, les épi-

démies, la guerre, les cataclysmes, le développement industriel et économique, etc.

Nous désignerons seulement par période normale, une période dans laquelle les naissances, les décès, les immigrations ou émigrations se sont succédé d'une façon continue et sensiblement égales, excluant ainsi les brusques changements résultant de phénomènes perturbateurs de grande envergure et de nature exceptionnelle, dont les effets auraient entraîné des modifications marquées dans les résultats du mouvement de la population.

Comme période normale nous pouvons considérer chacune des deux périodes décennales de 1891 à 1900 et de 1901 à 1910, qui nous serviront pour l'examen rapide des résultats du mouvement de la population et par suite des conditions de développement de la population de la Suisse avant la guerre. Les résultats annuels du mouvement de la population durant les années 1891 à 1910 sont contenus dans le tableau I.

Un rapide examen de ce tableau nous fait constater :

- 1° Une augmentation graduelle de la population.
- 2° Une proportion presque constante dans les mariages.
- 3° Une tendance à la diminution des naissances, surtout dans la période 1901 à 1910.
- 4° Une proportion également décroissante dans les mort-nés.
- 5° Une diminution graduelle dans la proportion des décès.
- 6° Des différences très faibles alternant dans un sens et dans l'autre pour l'excédent des naissances à partir de 1896, les années précédentes étant toutes inférieures.
- 7° Une tendance à l'augmentation de l'excédent d'immigration.

Ces mêmes constatations sont en général confirmées par le tableau résumé suivant, qui donne en ‰ de la population le nombre moyen annuel des naissances, mariages, décès et excédents de naissances par périodes quinquennales de 1876 à 1910.

Tab. II. Périodes	Pour 1000 habitants, nombre moyen annuel de					
	Mariages	Naissances totales	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès	Excédent des naissances
1876/1880	7.4	32.5	31.3	1.3	23.1	8.2
1881/1885	6.9	29.8	28.6	1.1	21.3	7.4
1886/1890	7.0	28.6	27.5	1.1	20.4	7.1
1891/1895	7.2	28.7	27.7	1.0	19.8	7.9
1896/1900	7.7	29.5	28.5	1.0	18.1	10.3
1901/1905	7.4	28.8	27.8	1.0	17.5	10.3
1906/1910	7.5	26.9	26.0	0.9	16.0	10.0

Tableau des mariages, naissances et décès en nombres absolus et en ‰ de la population pour les années 1891 à 1910. Tab. I.

Années	Population résidente calculée au milieu de l'année	Mariages	‰	Naissances en tout	‰	Naissances vivantes	‰	Mort-nés	‰	Décès sans les mort-nés	‰	Excédent des naissances	‰	Excédent de l'im- migration
1891	2,965,053	21,264	7.2	86,721	29.3	83,596	28.2	3125	1.1	61,183	20.6	22,413	7.6	61,770
1892	3,002,263	21,884	7.3	86,265	28.7	83,125	27.7	3140	1.0	57,178	19.0	25,947	8.6	
1893	3,039,472	21,884	7.2	88,100	29.0	84,897	27.9	3203	1.1	61,059	20.1	23,838	7.8	
1894	3,076,682	22,188	7.2	87,317	28.4	84,142	27.4	3175	1.0	61,885	20.1	22,257	7.2	
1895	3,113,891	22,682	7.3	88,184	28.3	84,973	27.3	3211	1.0	59,747	19.2	25,226	8.1	
1896	3,151,101	23,784	7.6	91,674	29.1	88,428	28.1	3246	1.0	56,096	17.8	32,332	10.3	
1897	3,188,310	24,954	7.8	93,369	29.3	90,078	28.3	3291	1.0	56,399	17.7	33,679	10.6	
1898	3,225,520	25,114	7.8	95,184	29.5	91,793	28.5	3391	1.0	58,914	18.3	32,879	10.2	
1899	3,262,729	25,412	7.8	97,894	30.0	94,472	29.0	3422	1.0	57,591	17.7	36,881	11.3	
1900	3,299,939	25,537	7.7	97,695	29.6	94,316	28.6	3379	1.0	63,606	19.3	30,710	9.3	
1901	3,340,984	25,378	7.6	100,635	30.1	97,028	29.0	3607	1.1	60,018	18.0	37,010	11.1	79,242
1902	3,384,769	25,078	7.4	99,993	29.5	96,481	28.5	3512	1.0	57,702	17.0	38,779	11.5	
1903	3,428,554	25,283	7.4	97,119	28.3	93,824	27.4	3295	1.0	59,626	17.4	34,198	10.0	
1904	3,472,339	25,502	7.3	98,300	28.3	94,867	27.3	3433	1.0	60,857	17.5	34,010	9.8	
1905	3,516,124	26,272	7.5	98,057	27.9	94,653	26.9	3404	1.0	61,800	17.6	32,853	9.3	
1906	3,559,909	27,298	7.7	98,971	27.8	95,595	26.9	3376	0.9	59,204	16.6	36,391	10.2	
1907	3,603,694	27,660	7.7	97,696	27.1	94,508	26.2	3188	0.9	59,252	16.4	35,256	9.8	
1908	3,647,479	27,634	7.6	99,468	27.3	96,245	26.4	3223	0.9	57,697	15.8	38,548	10.6	
1909	3,691,264	27,470	7.4	97,296	26.4	94,112	25.8	3184	0.9	59,416	16.1	34,696	9.4	
1910	3,735,049	27,346	7.3	96,669	25.9	93,514	25.0	3155	0.8	56,498	15.1	37,016	9.9	

Si nous analysons ces résultats dans leur coordination, nous obtenons les renseignements suivants :

Les recensements fédéraux des 1^{er} décembre 1888, 1900 et 1910 indiquent pour la Suisse une population de résidence de:

2,917,754 habitants au 1^{er} décembre 1888

3,315,443	"	"	"	"	1900
-----------	---	---	---	---	------

et de 3,753,293.	"	"	"	"	1910
------------------	---	---	---	---	------

donnant un accroissement absolu de :

397,689 personnes de 1889 à 1900

et de 437,850 „ „ 1901 à 1910

soit un accroisse- ment total de	} 835,539	" " 1889 à 1910
-------------------------------------	-----------	-----------------

La population augmentant, cette augmentation était en moyenne annuelle de 33,141 âmes pour la période 1889 à 1900 et de 43,785 âmes pour la période 1901 à 1910, nous devons conclure que pour l'ensemble des deux périodes nous avons eu une ère de développement pour la Suisse.

Si nous voulons chercher à nous orienter sur les causes de développement et leurs proportions, nous devons examiner la répartition de cet accroissement d'après l'excédent des naissances et l'excédent d'immigration. Nous trouvons ainsi :

Un excédent de naissances absolu de	Pour un excédent d'immigration absolu de
100	100
101	100
102	100
103	100
104	100
105	100
106	100
107	100
108	100
109	100
110	100
111	100
112	100
113	100
114	100
115	100
116	100
117	100
118	100
119	100
120	100
121	100
122	100
123	100
124	100
125	100
126	100
127	100
128	100
129	100
130	100
131	100
132	100
133	100
134	100
135	100
136	100
137	100
138	100
139	100
140	100
141	100
142	100
143	100
144	100
145	100
146	100
147	100
148	100
149	100
150	100
151	100
152	100
153	100
154	100
155	100
156	100
157	100
158	100
159	100
160	100
161	100
162	100
163	100
164	100
165	100
166	100
167	100
168	100
169	100
170	100
171	100
172	100
173	100
174	100
175	100
176	100
177	100
178	100
179	100
180	100
181	100
182	100
183	100
184	100
185	100
186	100
187	100
188	100
189	100
190	100
191	100
192	100
193	100
194	100
195	100
196	100
197	100
198	100
199	100
200	100
201	100
202	100
203	100
204	100
205	100
206	100
207	100
208	100
209	100
210	100
211	100
212	100
213	100
214	100
215	100
216	100
217	100
218	100
219	100
220	100
221	100
222	100
223	100
224	100
225	100
226	100
227	100
228	100
229	100
230	100
231	100
232	100
233	100
234	100
235	100
236	100
237	100
238	100
239	100
240	100
241	100
242	100
243	100
244	100
245	100
246	100
247	100
248	100
249	100
250	100
251	100
252	100
253	100
254	100
255	100
256	100
257	100
258	100
259	100
260	100
261	

de 1889 à 1900	323,570	74,119
----------------	---------	--------

de 1901 à 1910	358,608	79,242
----------------	---------	--------

soit en moyennes annuelles

Excédent de naissances	Excédent d'immigration
------------------------	------------------------

de 1889 à 1900	26,964	6177
----------------	--------	------

de 1901 à 1910	35,861	7924
----------------	--------	------

Ces mêmes résultats exprimés en moyenne annuelle sur mille habitants sont :

Accroissement moyen annuel en tout	Par excédent de naissances	Par excédent d'immigration
--	----------------------------------	----------------------------------

de 1889 à 1900	10.7 ‰	8.7 ‰	2.0
----------------	--------	-------	-----

On constate ainsi que *l'excédent des naissances sur les décès* est constamment en augmentation; il était de 7.2 ‰ par année dans la période 1860 à 1870 et de 10.2 ‰ dans la période décennale 1901 à 1910. Ce fait est d'autant plus remarquable que, comme on

l'a vu d'après les chiffres indiqués précédemment, la natalité tend toujours plus à diminuer. En revanche la mortalité, et surtout la mortalité infantile, a diminué également, et cela non pas proportionnellement à la diminution des naissances, mais au contraire beaucoup plus fortement. Cette diminution de mortalité est due ainsi en grande partie à la diminution de la mortalité infantile par suite d'une meilleure compréhension des soins à donner aux nouveau-nés puis à une diminution de la mortalité de toutes les classes d'âge résultant de l'amélioration des conditions du logement, d'une meilleure alimentation, soit en général d'un mode de vivre plus rationnel. On trouve en effet pour les quatre dernières périodes décennales les résultats suivants :

Tabl. III.

Périodes	Nombre 'moyen annuel par mille habitants				
	Naissances		Décès		Excédent de naissances
	Mort-nés y compris	Mort-nés non compris	Mort-nés y compris	Mort-nés non compris	
1871/1880	32.1	30.7	24.8	23.4	7.3
1881/1890	29.2	28.1	21.9	20.8	7.3
1891/1900	29.1	28.1	20.0	19.0	9.1
1901/1910	27.9	26.9	17.7	16.7	10.2

Quant à *l'excédent des migrations*, on constate que cet excédent durant les périodes de 1889 à 1900 et de 1901 à 1910 boucle en faveur d'un excédent d'immigration, qui passe en moyenne annuelle de 2.0 % à 2.3 %⁰⁰. Le mouvement migratoire est en relation directe avec les conditions du marché du travail. Toutes les fois où l'offre dépasse la demande on voit accourir des travailleurs, dans le cas contraire on assiste à un exode du peuple travailleur. Nous pouvons donc dire que pour les deux périodes considérées le développement de la Suisse était marqué dans la direction d'une industrialisation toujours progressive en Suisse, industrialisation qui a fait appel aux travailleurs des pays voisins. Cela n'a pas toujours été le cas pour notre pays, et sans aller plus loin que les deux périodes qui précèdent celles que nous avons considérées comme périodes normales, nous trouvons au contraire des excédents d'émigration, et cela surtout pour la période de 1881 à 1888. Nous avons en effet :

de 1871 à 1880	un excédent d' <i>émigration</i>	de 23,158 personnes	} soit une moyenne annuelle de	{ — 2,316 personnes — 10,893 + 6,177 + 7,924
de 1881 à 1888	" " "	" 87,143 "		
de 1889 à 1900	" " d' <i>immigration</i>	" 74,119 "		
de 1901 à 1910	" " "	" 79,243 "		

représentant respectivement une proportion moyenne annuelle de

— 0.9 ‰; — 3.7 ‰; + 2.0 ‰ et 2.3 ‰.

Nous constatons ainsi que la Suisse, pays autrefois agricole, a, par suite du développement des dernières périodes décennales, subi des modifications tendant à une industrialisation toujours plus grande. Durant les périodes de 1870 à 1888 on a assisté à un exode très prononcé de la classe agricole, surtout de 1880 à 1888. Durant les années 1889 à 1910, bien que l'exode des forces agricoles ait continué, il a largement été compensé par une immigration de forces nouvelles étrangères, destinées au développement industriel de notre pays. Tout ce mouvement migratoire a aujourd'hui pour notre pays les conséquences fâcheuses que nous déplorons dans les circonstances économiques actuelles et les difficultés de ravitaillement.

Les conclusions que nous venons d'énoncer sont confirmées si nous faisons intervenir la question de l'origine des personnes composant la population, ou comprises dans les résultats du mouvement de la population. Considérons donc la répartition de la population, des naissances, mariages, décès, excédents de naissances et excédents d'immigration selon l'origine suisse ou étrangère des participants. Nous obtenons les tableaux suivants (voir page 67).

On constate des différences assez prononcées entre les résultats de la population indigène et ceux de la population étrangère. Ces différences sont dues, en grande partie, au fait d'une composition inégale des classes d'âge de chacun de ces groupes de population.

La population étrangère comprend en effet, par suite de l'immigration surtout, une population plus nombreuse pour les personnes de l'âge adulte ou viril et, par contre, une proportion plus faible d'enfants et de vieillards, ces derniers rentrant dans leur pays d'origine pour y finir leurs vieux jours. En 1910 on comptait sur 1000 personnes vivantes d'origine suisse 319 enfants de 0 à 14 ans, 589 personnes âgées de 15 à 60 ans et 96 personnes au-dessus de 60 ans, alors que sur 1000 étrangers on comptait 277 enfants, 680 adultes et 43 personnes au-dessus de 60 ans. On comprend donc aisément les différences que l'on trouve dans la population de 1000 habitants d'origine suisse ou d'origine étrangère pour les valeurs proportionnelles moyennes annuelles des mariages, naissances et décès. On doit en effet trouver une proportion plus élevée de mariages et de naissances dans la population étrangère, qui compte davantage de participants âgés de 15 à 60 ans et au contraire un nombre plus élevé de décès pour la classe indigène, ce nombre étant surtout influencé par le taux de mortalité élevé aux âges extrêmes de la vie.

En examinant les résultats se rapportant aux excédents de natalité, on constate cependant que pour l'une et l'autre des périodes de 1888 à 1910, l'excédent

des naissances dans la population indigène est resté bien inférieur à l'accroissement physiologique de la population étrangère. Ce phénomène a sa cause dans la plus forte natalité et la plus faible mortalité constatées chez les étrangers, non pas qu'elles résultent d'une plus grande fécondité ou d'une plus grande longévité chez les étrangers, par rapport aux citoyens suisses, mais bien, comme nous l'avons dit, du fait de la composition inégale des classes d'âge de ces groupes de population.

Les résultats les plus intéressants nous sont fournis par les chiffres relatifs aux excédents des migrations, excédents qui sont positifs ou négatifs. Dans les deux périodes de 1888 à 1910 nous trouvons des excédents négatifs pour la population indigène, soit des excédents d'émigration (-1.6 et -1.7 ‰) alors que pour la population étrangère nous avons des excédents d'immigration élevés (36.0 et 28.8 ‰). Ces résultats confirment en tous points ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'industrialisation de notre pays au détriment de son développement agricole.

Quant à la question de l'augmentation ou de la diminution constatée dans chaque groupe de population d'origine suisse ou étrangère par suite de l'acquisition du droit de cité, nous savons que ce droit peut s'acquérir par achat ou mariage. Nous trouvons pour la population suisse que cette acquisition du droit de cité a eu pour conséquence une augmentation moyenne annuelle de 0.7 ‰ de 1889 à 1900 et de 1.1 ‰ de 1901 à 1910. Inversement, pour la population étrangère ce même droit se traduit par une diminution moyenne annuelle de celle-ci de 6.7 ‰ pour la période 1889 à 1900 et de 7.5 ‰ pour la période 1901 à 1910. L'acquisition du droit de cité suisse a donc été en augmentant durant les années 1889 à 1910.

Pour terminer l'examen du mouvement de la population pendant les deux périodes écoulées entre les recensements de 1888 et 1910, périodes normales par opposition à la période de guerre dans laquelle nous vivons, voyons quelle était au point de vue international la situation de la Suisse. Cette situation peut se résumer par le tableau suivant, V.

Si donc nous voulons résumer les résultats du mouvement de la population de la Suisse avant la guerre, ces résultats devant nous renseigner sur la situation économique et morale du peuple, nous dirons :

La population suisse est en développement; son chiffre progresse d'année en année. Cette progression est due, d'une part à un excédent de naissances sur les décès qui augmente également avec les années, et d'autre part à un excédent d'immigration également croissant.

Tabl. IV.

Périodes	Nombres absolus						Moyennes annuelles			
	En tout	Mariages								
		de Suisses avec des		d'étrangers avec des		de Suisses avec des		d'étrangers avec des		
		Suissesses	Etrangères	Suissesses	Etrangères	Suissesses	Etrangères	Suissesses	Etrangères	
1889—1900	276,230	229,283	15,337	17,016	14,594	19,107	1,278	1,418	1,216	
1901—1910	264,921	206,212	17,743	18,087	22,879	20,621	1,774	1,809	2,288	
	En tout	d'origine suisse	d'origine étrangère	d'origine inconnue		d'origine suisse	d'origine étrangère	d'origine inconnue		
	Naissances vivantes									
1889—1900	1,039,544	929,936	108,971	637	77,495	9,081	53			
1901—1910	950,827	815,589	135,154	84	81,559	13,515	8			
	Mort-nés									
1889—1900	38,758	34,422	4,294	42	2,868	358	4			
1901—1910	33,377	28,507	4,832	38	2,851	483	4			
	Décès									
1889—1900	715,178	655,171	58,239	1,768	54,598	4,853	147			
1901—1910	592,070	528,200	63,321	549	52,820	6,332	55			
	Pour 1000 habitants d'origine suisse				Pour 1000 habitants d'origine étrangère					
	Nombre moyen annuel de									
	mariages	naissances vivantes	mort-nés	décès	mariages	naissances vivantes	mort-nés	décès		
1889—1900	7.3	27.6	1.0	19.4	8.9	30.6	1.2	16.3		
1901—1910	7.3	26.6	0.9	17.2	8.9	29.3	1.0	13.7		

Recensements	Origine	Population résidente	Accroissement ou diminution en nombre absolu							
			en tout	en moyenne annuelle	par excédent					
					de naissances		d'immigration		par acquisition du droit de cité	
					en tout	en moyenne annuelle	en tout	en moyenne annuelle	en tout	en moyenne annuelle
1888	Suisse	2,688,104	243,915	20,326	273,138	22,761	— 52,977	— 4,415	+ 23,754	+ 1,980
1900	"	2,932,019								
1910	"	3,201,282								
1888	Etrangère	229,650	153,774	12,815	50,432	4,203	+ 127,096	+ 10,592	— 23,754	— 1,980
1900	"	383,424								
1910	"	552,011								
			168,587	16,859	71,643	7,165	+ 131,180	+ 13,118	— 34,236	— 3,424

Périodes	Accroissement ou diminution en moyenne annuelle sur 1000 habitants							
	d'origine suisse				d'origine étrangère			
	en tout	par excédent			en tout	par excédent		
		de naissances	d'immi- ou d'émigration	par acquisition du droit de cité		de naissances	d'immi- ou d'émigration	par acquisition du droit de cité
1889—1900	7.3	8.2	— 1.6	+ 0.7	43.6	14.3	+ 36.0	— 6.7
1901—1910	8.8	9.4	— 1.7	+ 1.1	37.1	15.8	+ 28.8	— 7.5

Pour 1000 habitants nombre moyen annuel de								
Mariages	Périodes		Naissances vivantes	Périodes		Décès sans mort-nés	Périodes	
	1891—1900	1901—1910		1891—1900	1901—1910		1891—1900	1901—1910
	‰	‰		‰	‰		‰	‰
Russie d'Europe .	9.0	—	Russie d'Europe .	49.2	—	Suède	16.4	14.0
Hongrie	8.8	8.8	Hongrie	40.6	37.0	Angleterre	18.2	15.4
Allemagne	8.2	8.0	Autriche	37.1	34.7	Irlande	18.2	17.4
Autriche	8.0	7.8	Allemagne	36.1	32.0	Pays-Bas	18.4	15.1
Belgique	7.9	8.0	Italie	35.0	32.7	<i>Suisse</i>	19.0	16.7
Angleterre	7.8	7.7	Pays-Bas	32.5	30.5	Belgique	19.2	16.4
France	7.5	7.8	Angleterre	29.9	27.2	France	21.5	19.4
<i>Suisse</i>	7.5	7.5	Belgique	29.0	26.1	Allemagne	22.2	18.7
Pays-Bas	7.4	7.5	<i>Suisse</i>	28.1	26.9	Italie	24.2	21.6
Italie	7.2	7.6	Suède	27.1	25.8	Autriche	26.6	23.3
Suède	5.9	6.0	Irlande	23.1	23.3	Hongrie	29.9	25.7
Irlande	4.9	5.2	France	22.2	20.6	Russie d'Europe .	34.1	—

L'augmentation de l'excédent des naissances est due à une diminution de la mortalité résultant de conditions sanitaires et hygiéniques s'améliorant de plus en plus, ainsi qu'à une diminution de la mortalité infantile et de la mortinatalité. Par contre, nous constatons une diminution progressive du nombre des naissances, celle-ci étant cependant moins accentuée que celle de la mortalité.

L'augmentation de l'excédent d'immigration, qui est un signe du développement économique du pays, est due surtout à une immigration prononcée d'éléments étrangers, immigration bien supérieure à l'émigration des éléments indigènes qui abandonnent l'agriculture.

Au point de vue international, la Suisse présente une nuptialité moyenne, une natalité plutôt faible et une mortalité favorable.

Passons maintenant à l'examen du mouvement de la population de la Suisse durant les années 1911 à 1916, pour autant que ces résultats nous sont connus.

La population de la Suisse, qui, en temps normal, peut s'évaluer par le calcul avec une précision suffisante ne peut être obtenue que jusqu'au milieu de l'année 1914. En effet, au début de la guerre mondiale actuelle une grande partie des étrangers qui habitaient notre pays quittèrent la Suisse; ce mouvement d'émigration dans notre population n'a pas pu être évalué, puisque, ainsi que nous l'avons dit, nous ne possédons pas de contrôle des habitants suffisamment précis. En outre, vu le départ

précipité et inattendu des étrangers au début de la guerre on peut s'attendre à ce que bon nombre d'entre eux soient partis sans avoir retiré leurs papiers et cela surtout dans les centres les plus peuplés de notre pays. Nous avons bien en Suisse deux cantons qui procèdent à des recensements annuels de leur population, ce sont les cantons de Genève et Neuchâtel, qui tous deux se trouvent à notre frontière; nous avons également quelques villes qui procèdent de même à des relevés annuels de la population, malheureusement tous ces renseignements sont insuffisants pour nous permettre une évaluation de la population de la Suisse dans son ensemble. Le chômage de certaines industries, la création et le développement d'autres industries, dites industries de guerre, ont amené dans certaines parties de notre pays des changements d'effectif de population dont on ne peut pas déterminer l'importance à moins de procéder à un recensement nouveau. La guerre elle-même nous a amené un nombre considérable de déserteurs ou réfractaires dont on ne peut pas non plus estimer le nombre. Pour toutes ces raisons, nous en sommes réduits à des suppositions plus ou moins factices dans l'évaluation de la population de la Suisse à partir du milieu de 1914. Peut-être que l'introduction de la carte de pain nous permettra d'obtenir des résultats un peu précis nous permettant de fixer avec le plus de sécurité possible la population de notre pays à fin 1917. Un essai va être fait dans ce sens.

A l'appui de ce que nous venons de dire citons les quelques chiffres suivants :

Canton de Neuchâtel.

En janvier	1914	le recensement indiquait	63,542	Neuchât.,	56,021	Conféd.,	15,489	Etrangers,	total	135,052.
"	décembre	1914	"	"	64,880	"	55,360	"	13,957	" " 134,197.
"	"	1915	"	"	64,184	"	55,247	"	13,209	" " 132,640.
"	"	1916	"	"	64,378	"	56,572	"	12,878	" " 133,828.

Canton de Genève.

En 1913: 53,265 Genevois, 45,593 Confédérés, 71,844 Etrangers, total 170,702.
 „ 1914: 54,379 „ 46,601 „ 70,975 „ „ 171,955.
 „ 1915: 55,275 „ 46,240 „ 64,004 „ „ 165,519.
 „ 1916: 55,899 „ 50,005 „ 64,445 „ „ 170,349.

Le relevé du canton de Genève de 1914 a été fait partiellement en juillet et août de la dite année.

Ville de Zurich.

Au 1^{er} décembre 1910: 68,194 Zurichois, 58,152 Confédérés, 64,387 Etrangers, total 190,733.
 „ 31 juillet 1914: 71,912 „ 61,706 „ 69,647 „ „ 203,265.
 „ 31 „ 1917: 79,445 „ 71,643 „ 57,768 „ „ 208,856.

Ville de Berne.

Ville de Bâle.

Ville de Lucerne

(contrôle des habitants).

Au 31 juillet 1914: 95,969. Au 31 décembre 1912: 137,577. Au 31 décembre 1913: total 42,260.
 „ 31 décembre 1914: 95,363. „ 1916: 137,152. „ 1914: „ 41,813.
 „ „ 1915: 96,958. „ 1915: „ 41,656.
 „ „ 1916: 100,108. „ 1916: „ 41,496.

Ville de Lausanne (population de résidence ordinaire).

Au 1^{er} janvier 1914: 31,555 Vaudois, 20,636 Confédérés, 18,703 Etrangers, total 70,894.
 „ 1915: 32,233 „ 20,457 „ 15,444 „ „ 68,134.
 „ 1916: 32,445 „ 21,157 „ 13,885 „ „ 67,487.
 „ 1917: — „ — „ — „ „ 68,682.

Il est regrettable que nous ne puissions pas déterminer avec quelque chance de précision la population de la Suisse à partir de 1914, car nous ne pouvons pas ainsi évaluer les proportions des divers mouvements

de la population par rapport au total de celle-ci, proportions qui seules permettent une comparaison rapide des divers résultats constatés par le mouvement de la population. Ces résultats sont les suivants:

Tabl. VI. Années	Population résid. calculée au milieu de l'année	Mariages	Naissances en tout	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès sans les mort-nés	Excédents des naissances
1911	3,781,100	27,809	94,185	91,320	2865	59,619	31,701
1912	3,831,220	27,843	95,171	92,196	2975	54,102	38,094
1913	3,877,210	26,841	92,603	89,757	2846	55,427	34,330
1914	3,895,650	22,245	90,128	87,330	2798	53,629	33,701
1915		19,527	77,931	75,545	2386	51,524	24,021
1916		22,251	75,885	73,660	2225	50,623	23,037

La première chose qui frappe dans le tableau qui précède est la forte diminution des mariages et des naissances, la diminution également des décès, quoique moins forte, et par suite la diminution de l'excédent des naissances.

Examinons chacun de ces postes en particulier et commençons par les mariages. Les années 1911, 1912 et 1913 indiquent un nombre de mariages correspondant à celui des années précédentes. La proportion des mariages au chiffre de la population pour ces

trois années est de 7.4 ‰, 7.3 ‰ et 6.9 ‰. Par contre, dans l'année 1914 nous trouvons une diminution de 5000 cas environ ce qui représente 1/5 du nombre des mariages des années précédentes. Cette diminution apparaît pour la première fois au mois d'août 1914 et continue les mois suivants. Elle affecte non seulement la population étrangère, mais aussi la population d'origine suisse. Elle atteint son maximum en 1915 par une diminution de 8000 mariages environ sur 27,000 mariages d'après la proportion avant la guerre.

Tabl. VII.

Années	Mariages en tout	Mariages de Suisses avec des		Mariages d'étrangers avec des		Ont contracté mariage			
		Suissesses	Etrangères	Suissesses	Etrangères	Suisses	Etrangers	Suissesses	Etrangères
						M.	M.	F.	F.
1911	27,809	21,002	1954	1975	2878	22,956	4853	22,977	4832
1912	27,843	20,697	2003	1992	3151	22,700	5143	22,689	5154
1913	26,841	19,760	2004	1944	3133	21,764	5077	21,704	5137
1914	22,245	16,922	1773	1337	2213	18,695	3550	18,259	3986
1915	19,527	16,444	1583	646	854	18,027	1500	17,090	2437
1916	22,251	19,216	1952	489	594	21,168	1083	19,705	2546

Tabl. VIII.

Années	Nombre des mariages contractés chaque mois des années 1911 à 1916											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1911	1374	1957	1679	2914	3955	2114	1929	1628	2245	3207	2884	1923
1912	1313	1885	1731	3043	3921	2087	1853	1839	2245	3315	3027	1584
1913	1623	1387	1898	2995	3893	1979	1917	1768	2069	3244	2598	1470
1914	1487	1807	1620	2832	4073	2046	1850	1034	920	1769	1528	1279
1915	1226	1297	1127	2070	2500	1234	1441	1347	1604	2189	2075	1417
1916	1208	1453	1491	1977	3065	1644	1649	1374	2053	2452	2413	1467

On peut donc conclure que la guerre a eu dès l'origine une action réductrice très prononcée sur les mariages, aussi bien dans la population indigène que dans la population étrangère. La crainte des événements futurs, la situation économique difficile ont ralenti les conclusions de mariages dès les débuts de la guerre et cela aussi longtemps que la situation économique ne s'est pas améliorée. Dès le mois de mai 1916 on constate une nouvelle reprise des mariages pour la

population d'origine suisse sans qu'elle ait atteint encore la moyenne d'avant la guerre, tandis que pour la population étrangère la même cause diminutive persiste jusqu'à nos jours.

Les chiffres des naissances durant les années 1911 à 1916 nous montrent un phénomène analogue à celui des mariages, avec la seule différence d'un retard de 9 mois dans l'observation des diminutions.

Tabl. IX.

Années	Naissances en tout	Naissances vivantes	Mort-nés	Naissances vivantes		
				Origine		
				suisse	étrangère	Inconnue
1911	94,185	91,320	2865	76,424	14,876	20
1912	95,171	92,196	2975	76,520	15,659	17
1913	92,603	89,757	2846	74,026	15,723	8
1914	90,128	87,330	2798	73,189	14,132	9
1915	77,931	75,545	2386	66,322	9,216	7
1916	75,885	73,660	2225	67,264	6,392	4

Tabl. X.

Années	Nombre des mort-nés durant les mois de			
	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1911	226	206	223	204
1912	238	220	257	256
1913	265	239	208	242
1914	247	229	205	211
1915	164	193	187	201
1916	177	157	183	201

Tabl. XI.

Années	Nombre des naissances totales par mois durant les années 1911 à 1916											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1911	8002	7277	8372	8296	8376	7953	8298	8106	7608	7458	6897	7542
1912	7964	7853	8610	8102	7916	7742	8176	8026	7946	7689	7472	7675
1913	7822	7605	8397	7838	8030	7832	8127	7862	7523	7588	6865	7114
1914	7523	7366	8258	7953	7999	7685	7738	7648	7094	7016	6726	7122
1915	7434	6894	7779	6787	5346	5776	6394	6596	6308	6274	5975	6368
1916	6571	6337	6894	6379	6604	6222	6399	6472	6220	6296	5529	5962

C'est donc à partir du mois de mai 1915 que l'on constate une diminution très marquée dans le nombre des naissances; cette diminution se fait déjà sentir moins fortement dans les mois de janvier à avril de la même année, par suite du départ d'un grand nombre de familles étrangères. Comme nous l'avons dit, la diminution des naissances est en relation directe avec celle des mariages, elle l'est aussi avec la situation économique difficile du pays, puisque les mariages ayant diminué de 8000 environ pour l'année 1915, les naissances sont, en 1916, d'environ 18,000 au-dessous de la proportion des années d'avant la guerre. Dans quel groupe de population et dans quelle proportion cette diminution s'est-elle manifestée? D'après la répartition par nationalité nous pouvons admettre que, pour la population indigène, en 1916 le chiffre des naissances est d'environ 9000 inférieur à celui des années 1911 et 1912, ce qui nous indique d'autre part une diminution également de 9000 naissances environ pour la population étrangère. Cette dernière étant moins nombreuse que la population suisse c'est donc pour les naissances étrangères qu'il y a eu le plus gros déchet (60 % environ). Ce gros déchet est dû surtout à la diminution de la population étrangère (en particulier des hommes en âge de servir) par suite de l'émigration de soldats-citoyens rappelés par leurs pays d'origine. Pour ce qui est de la population indigène nous avons à déplorer un recul très important des naissances, recul qui atteint et dépasse même, en 1915 et 1916, le 12 % de la proportion normale qui précède la guerre.

On s'est demandé si au moment de la mobilisation générale, en 1914, l'effet si soudain de l'ouverture des hostilités avait eu pour conséquence une augmentation de la nationalité. Il n'en a rien été de semblable, la proportion des mort-nés par rapport au total des naissances est restée normale, il en est de même du nombre des mort-nés durant les mois d'août et septembre 1914.

De même pour l'ensemble de la Suisse on ne constate pas d'augmentation dans la proportion des naissances illégitimes.

Tabl. XII.

Années	Naissances en tout	Légitimes	Illégitimes	Proportions %	
				légitimes	illégitimes
1911	94,185	89,813	4372	95.36	4.64
1912	95,171	90,579	4592	95.17	4.83
1913	92,603	88,213	4390	95.26	4.73
1914	90,128	85,572	4556	94.94	5.06
1915	77,931	74,304	3627	95.35	4.65
1916	75,885	72,459	3426	95.49	4.51

Tabl. XIII.

Années	Naissances d'origine suisse			Origine étrangère			Origine inconnue
	légitimes	illégitimes		légitimes	Illégitimes		
		absolu	%		absolu	%	
1911	75,871	2873	3.65	15,417	1475	9.57	24
1912	76,028	2916	3.69	16,208	1660	10.24	19
1913	73,589	2748	3.63	16,253	1629	10.02	13
1914	72,499	3010	3.99	14,609	1538	10.53	10
1915	65,766	2629	3.84	9,525	987	10.36	11
1916	66,708	2557	3.69	6,614	863	13.05	6

En répartissant les naissances suivant la légitimité et suivant l'origine, on constate que la proportion des naissances illégitimes parmi la population indigène par rapport au nombre total des naissances de cette même catégorie de population est restée la même, soit entre 3.6 et 4 % tandis que la proportion correspondante pour la population étrangère a augmenté de 9.57 % à 13.05 %. Nous ne devons pas cependant en conclure qu'il y ait eu aggravation dans le nombre et la proportion des naissances illégitimes étrangères entraînant ainsi une plus grande démoralisation dans cette classe de population. Au contraire, les nombres absolus indiquent une diminution successive depuis 1912 du nombre des naissances illégitimes étrangères, diminution

qui atteint presque le 50 % en 1916. En outre, le fait que dans la population étrangère l'élément masculin appelé sous les drapeaux a quitté le pays en 1914 et 1915 a eu pour conséquence de diminuer considérablement le nombre des naissances légitimes, diminution qui a été plus forte que la diminution produite dans le nombre des naissances illégitimes. Les mères des enfants illégitimes sont aussi restées dans notre pays alors que plusieurs étrangères mariées ont suivi leurs époux à l'étranger. Toutes ces raisons expliquent donc clairement le fait de l'augmentation de la proportion des naissances illégitimes étrangères par rapport au total des naissances de cette catégorie de population.

Quant aux décès, nous constatons également une diminution générale du nombre absolu des décès de 1911 à 1916. Cette diminution existe non seulement pour la population étrangère mais aussi pour la population indigène. Elle subit une marche progressive continue sans présenter de sauts brusques ensuite de la guerre. Contrairement à ce qui avait été la caractéristique de la guerre 1870/71, on ne constate pas d'augmentation de décès, ce qui résulte du fait d'avoir été épargnés jusqu'à présent des épidémies qui avaient été une cause aggravante de la mortalité d'alors. En 1871 comme de nos jours on a constaté une diminution des naissances, quoique dans une proportion plus faible.

Tabl. XIV.

Années	Décès sans les mort-nés				Excédents des naissances		
	Total	Suisses	Etrangers	Origine inconnue	En tout	Suisses	Etrangers
1911	59,619	52,142	7399	78	31,701	24,282	7477
1912	54,102	47,360	6692	50	38,094	29,160	8967
1913	55,427	48,596	6772	59	34,330	25,430	8951
1914	53,629	47,360	6209	60	33,701	25,829	7923
1915	51,524	46,082	5377	65	24,021	20,240	3839
1916	50,623	45,713	4853	57	23,037	21,551	1539

Tabl. XV.

Années	Mariages	Naissances en tout	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès sans mort-nés	Excédents des naissances
1869	18,882	81,766	.	.	67,149	14,617
1870	18,610	83,300	79,208	4092	72,838	10,462
1871	19,514	81,629	77,633	3996	77,998	3,631
1872	21,212	84,313	80,329	3984	63,742	20,571
1873	20,649	84,492	80,569	3923	65,599	18,893

Si nous passons à l'examen de la valeur de l'excédent des naissances, nous remarquons que cet excédent, qui en valeur absolue était de 35,000 environ avant la guerre est descendu après 1914 à 24,000 et même à 23,000. Cette diminution atteint plus spécialement la population étrangère par suite de la plus forte diminution des naissances. Elle représente cependant pour la population indigène un déchet d'environ 5 à 6000 personnes pour chacune des années 1915 et 1916.

Nous avons déjà mentionné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons pour fixer une valeur quelconque de l'excédent du mouvement migratoire. Nous savons seulement que la guerre a eu pour conséquence une grosse émigration d'éléments étrangers (en particulier de la population masculine) en 1914 comprenant surtout les Allemands, les Autrichiens et les Français et en 1915 les Italiens.

Enfin l'acquisition du droit de cité suisse nous montre également des résultats surprenants :

Tabl. XVI. Années	Total des demandes en autorisation de naturalisation	Ont été agréées par le Conseil fédéral	N'ont pas été admises par le Conseil fédéral	Ont été retirées par les postulants	Etaient en instance au 31 décembre	Les autorisations agréées s'étendaient en outre à		Nombre total des personnes auxquelles se rapportent les autorisations accordées
						femmes mariées	enfants	
Moyenne								
1901 à 1910	1399	1213	50	31	105	678	1816	3,707
1911	1720	1468	73	26	153	791	2029	4,288
1912	2133	1608	56	40	429	878	2169	4,655
1913	2370	2009	77	22	262	1159	2881	6,049
1914	3040	2431	65	69	475	1584	3641	7,656
1915	5830	4002	¹⁾ 242	156	1430	2653	5252	11,907
1916	6047	4110	¹⁾ 335	145	1457	2389	5324	11,823

¹⁾ Dont en 1915: 137 et en 1916: 183 demandes n'ont pas été admises, les candidats à la naturalisation n'ayant pas deux années de domicile en Suisse.

Résumant les effets de la guerre sur le mouvement de la population en Suisse, nous dirons :

La guerre a eu pour conséquence une forte émigration des étrangers. Cette émigration ne peut pas être évaluée vu le manque de résultats suffisants pour en permettre l'appréciation.

Le nombre des mariages a subi également une forte diminution qui a atteint son maximum en 1915 (22% pour la population d'origine suisse); dès le mois de mai 1916, on constate une recrudescence lente dans le nombre des mariages, qui reste cependant encore inférieur à la moyenne d'avant la guerre.

Le nombre des naissances a également subi une diminution, qui affecte davantage la population étrangère (60% environ pour 1916) que la population indigène (12%). Cette dernière diminution représente pour la population d'origine suisse un déchet d'environ 9000 naissances vivantes pour chacune des années 1915 et 1916.

Le nombre des décès par contre n'a pas été influencé jusqu'à maintenant par la guerre, contrairement à ce que l'on avait constaté lors de la guerre franco-allemande de 1870/71. Le nombre des demandes en autorisation de naturalisation, et par suite le nombre des autorisations accordées a triplé.

Les conséquences que l'on peut tirer des effets de la guerre sur la population sont de nature très diverse suivant le point de vue auquel on se place.

L'exode des étrangers a été fâcheux pour l'industrie hôtelière et le commerce qui en dépendait. Par contre il a développé l'initiative de la population indigène obligée de remplacer les éléments étrangers émigrés et de créer et pourvoir eux-mêmes à certaines industries qui nous rendaient tributaires de la main d'œuvre étrangère. La diminution des naissances produit un

arrêt momentané dans l'augmentation de la population. Elle sera vue d'un œil favorable par les autorités cantonales et communales qui voyaient s'accroître le nombre des enfants nécessitant toute une série de dépenses occasionnées pour leur éducation et instruction, construction de nouveaux bâtiments scolaires. Par contre l'absence de 3500 jeunes gens à l'âge de 20 ans pourra avoir des répercussions désagréables dans le renouvellement et le recrutement de forces jeunes destinées à l'agriculture, l'industrie ou le commerce, surtout si ce déchet se reproduit durant quelques années de suite. De même les autorités militaires auront en 1935 et 1936 à compter sur un recrutement annuel de 2000 recrues de moins.

L'augmentation du nombre des citoyens suisses par suite de naturalisations est-elle une bonne ou une mauvaise chose? Cela dépend naturellement de l'individualité des personnes naturalisées, et du but qu'elles ont poursuivi en se naturalisant.

Toutes ces considérations méritent d'être examinées dans les questions de l'avenir de notre pays au point de vue de son développement. On devra s'efforcer d'enrayer l'émigration de citoyens suisses qui pourraient être tentés de s'expatrier après la guerre. Les efforts actuels faits pour le développement de l'agriculture nécessiteront des forces nouvelles que nous devons chercher à obtenir dans la population indigène et non auprès de l'étranger.

Cherchons à nous rendre indépendants de l'étranger en utilisant les ressources de toute sorte de notre pays, y compris celles fournies par la main-d'œuvre indigène, et pour cela étudions les renseignements que nous fournissent les résultats du mouvement de la population afin de pouvoir sûrement compter sur l'avenir.

Enfin, pour terminer cet exposé relatif au mouvement de la population en Suisse, nous nous permettons de faire remarquer que les conclusions exposées jusqu'ici se rapportent à la population de l'ensemble de la Suisse. On devra donc bien se garder de généraliser ces résultats en voulant les appliquer à une petite partie bien déterminée de la population du pays, soit à celle d'un canton, d'un district ou d'une commune. Suivant le caractère industriel ou agricole de cette fraction du pays, suivant le caractère plus ou moins peuplé et la proportion de l'élément d'origine étrangère, suivant le développement ou au contraire le chômage résultant de la guerre, les résultats pourront être très variables, même opposés à ceux que nous avons énoncés. Le tableau précédent se rapportant aux dix villes principales de la Suisse illustrera cette remarque.

En considérant les mariages, on constate entre autres des diminutions énormes résultant de la guerre pour les villes de Bâle (8.49 ‰ en 1912 et 4.70 ‰ en 1915), de St-Gall (9.37 ‰ et 4.75 ‰) et de Lucerne (8.58 ‰ et 4.70 ‰), tandis que la Chaux-de-Fonds indique en 1916 une proportion de 8.97 ‰ contre 8.30 ‰ et 8.28 ‰ en 1912 et 1913. Les villes présentent une proportion de mariages en temps normal plus élevée que la moyenne de la Suisse; par contre, la guerre a eu dans les villes pour conséquence une plus forte réduction que la moyenne que nous avons constatée pour l'ensemble du pays.

Les naissances dans les villes sont, en proportion de la population, plus faibles que celles pour l'ensemble de la Suisse (24.06 ‰ en 1912; 23.15 ‰ en 1913), voir spécialement Genève, Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Lausanne. L'effet de la guerre a été partout très accentué, alors que pour la Suisse nous avions une diminution du 15 ‰ pour les villes, cette diminution est plus forte encore, elle atteint et dépasse le 30 ‰ pour Zurich, le 40 ‰ pour St-Gall. Cette diminution plus forte pour les villes est due à la grande proportion d'habitants d'origine étrangère. Berne, qui parmi les dix villes considérées, est la ville avec la plus faible proportion d'étrangers présente également la plus faible diminution des naissances par suite de la guerre.

Quant aux décès dans les villes ils ne présentent aucune particularité digne d'être mise au compte de la guerre.

Pour les excédents des naissances nous devons spécialement mentionner la ville de Genève, qui présente un excédent négatif, soit un nombre de décès supérieur à celui des naissances pour les années 1915 et 1916. D'une manière générale, dans toutes les villes on constate un fort abaissement du chiffre des excédents des naissances, conséquence de l'abaissement du nombre des naissances. Les résultats concernant la ville de Berne sont les suivants :

Ville de Berne.

Population au 1 ^{er} décembre 1910	85,651 habitants.
„ fin juillet 1914 . . .	95,969 „
„ „ décembre 1914 . . .	95,363 „

De juillet à décembre 1914:

Immigrations .	+ 30 Suisses
Emigrations .	— 918 Etrang.
Excédent d. naiss.	+ 282.

En 1915:

Immigrations .	+ 1503 Suisses	} + 1595
Emigrations .	— 537 Etrang.	
Excédent d.naiss.	+ 629	
Population fin 1915	96,958 habitants.	

En 1916:

Immigrations suisses . .	2483	} + 3160
„ étrangères . .	71	
Excédents des naissances .	606	
Population fin 1916	100,108 habitants.	

En 1917, de janvier à septembre:

Immigrations suisses . .	2042	} + 3019
„ étrangères . .	547	
Excédents des naissances .	430	
Population septembre 1917 . . .	103,127 habitants.	

(Chiffres du Bureau de Statistique de la Ville de Berne.)

Nous sommes ainsi arrivés au bout de notre étude qui a dû se borner aux généralités seulement. L'étude du mouvement de la population fournit également des renseignements sur les questions de natalité, survie, longévité, fréquence des mariages, âge des époux, causes de décès, sexualité, gemellité, divorces, etc., qui font l'objet de problèmes spéciaux. Nous avons fait abstraction de ces résultats, qui nous auraient entraîné dans l'examen de questions très complexes.

Nombre et proportion en ‰ de la population des mariages, naissances et décès, excédents de naissances
Tabl. XVII.
dans les 10 villes principales de Suisse de 1912 à 1916.

	Zurich	Bâle	Genève	Berne	St-Gall	Lausanne	Lucerne	Chaux-de-Fonds	Winterthur	Neuchâtel
Mariages	Nombres absolus									
1912	1992	1155	1282	836	732	600	353	319	262	169
1913	1890	1056	1347	808	635	589	351	321	243	159
1914	1639	911	1068	737	467	501	282	265	191	141
1915	1163	646	922	708	336	432	196	234	142	137
1916	1461	738	997	731	402	423	209	346	216	145
Naissances vivantes										
1912	4149	2699	2030	1913	1859	1241	941	664	510	405
1913	3952	2736	1980	1977	1780	1237	871	640	475	416
1914	3572	2541	1967	1835	1569	1209	897	592	445	393
1915	2911	2022	1527	1650	1188	998	685	505	334	316
1916	2764	1842	1433	1662	1093	869	614	523	347	287
Décès sans mort-nés										
1912	2210	1527	1790	1117	915	790	463	490	280	242
1913	2232	1574	1727	1138	1009	816	527	495	294	255
1914	2131	1389	1889	1181	904	848	483	441	284	271
1915	1990	1470	1839	1063	811	811	436	385	280	240
1916	2112	1312	1625	1096	825	771	494	416	298	269
Excédents de naissances										
1912	1939	1172	240	796	944	451	478	174	230	163
1913	1720	1162	253	839	771	421	344	145	181	161
1914	1441	1152	78	654	665	361	414	151	161	122
1915	921	552	— 312	587	377	187	249	120	54	76
1916	652	530	— 193	566	268	98	120	107	49	18
Mariages	Proportion en ‰ de la population									
1912	10.05	8.49	10.17	9.33	9.37	8.77	8.58	8.30	10.19	7.08
1913	9.41	7.62	10.53	8.71	7.96	8.40	8.38	8.28	9.41	6.58
1914	8.25	6.54	8.23	7.76	6.20	7.21	6.71	6.82	7.41	5.87
1915	5.87	4.70	7.01	7.37	4.75	6.37	4.70	6.10	5.50	5.76
1916	7.18	5.41	7.38	7.42	5.64	6.21	5.03	8.97	8.23	6.17
Naissances vivantes										
1912	20.94	19.85	16.10	21.35	23.81	18.14	22.88	17.27	19.84	16.96
1913	19.68	19.73	15.48	21.32	22.32	17.63	20.79	16.52	18.39	17.23
1914	17.98	18.25	15.16	19.32	20.84	17.39	21.34	15.23	17.27	16.35
1915	14.68	14.70	11.61	17.16	16.80	14.72	16.42	13.16	12.93	13.28
1916	13.59	13.49	10.61	16.87	15.34	12.76	14.77	13.56	13.22	12.21
Décès sans mort-nés										
1912	11.15	11.23	14.20	12.46	11.72	11.55	11.26	12.75	10.89	10.13
1913	11.11	11.35	13.50	12.27	12.65	11.63	12.58	12.77	11.38	10.56
1914	10.73	9.98	14.56	12.43	12.01	12.20	11.49	11.35	11.02	11.27
1915	10.04	10.69	13.98	11.06	11.47	11.96	10.45	10.03	10.84	10.08
1916	10.38	9.61	12.03	11.12	11.58	11.32	11.88	10.79	11.35	11.45